



Liquidation judiciaire / ventes encheres

Par **valessa**, le **10/03/2009** à **22:12**

Bonjour,

la sci dont je suis associée et en liquidation judiciaire en raison de cessation de paiement.

un liquidateur judiciaire va être nommé, y a t il un délai pour vendre le bien?

est ce que une personne de ma famille peut acheter leien qui sera mis en vente aux encheres ?

Merci par avance de votre réponse